

Correspondance

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique**

Band (Jahr): **13 (1884)**

Heft 7

PDF erstellt am: **30.06.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

V

Cours de dictées à l'usage des jeunes filles, convenant à toutes les méthodes d'enseignement grammatical, par M^{me} REGNARD. Volume cart. de 240 pages. Prix 1 fr 80. — Hachette, Paris.

Ce charmant petit volume, destiné à l'usage des jeunes filles, est divisé en deux parties : dictées sur les éléments du langage et dictées sur la syntaxe. L'auteur suit pas à pas l'ordre observé dans la grammaire Larive.

Outre cet avantage, nous voyons chaque dictée précédée d'un travail grammatical qui a pour sujet la règle à laquelle elle se rapporte. Ces exercices sont très propres à développer les jeunes intelligences et à leur faire aimer l'étude de la grammaire, parfois tant redoutée.

Quant à l'heureux choix en fait de dictées, nous cédon la plume à l'auteur qui dit :

« Mon expérience d'institutrice m'a prouvé que la jeune élève, en écrivant sous la dictée, ne pense presque jamais aux mots que trace sa plume distraite, parce que *la plupart des sujets ne l'intéressent pas assez.*

« J'ai donc fait en sorte d'approprier ce cours à son intelligence, ainsi qu'à ses goûts et à sa jeune imagination. Comme la mère qui dissimule avec du miel l'amertume d'une boisson bienfaisante, j'ai caché autant que possible, l'aridité d'un précepte de grammaire ou de morale, sous les dehors amusants d'un conte ou d'une histoire.

« J'ai fait en sorte que l'enfant puisât dans ces dictées un sentiment d'affection pour ce qui est bien, d'éloignement pour ce qui est mal, etc. »

Que les institutrices et tous ceux qui s'occupent de l'éducation des filles n'hésitent pas à enrichir leur bibliothèque de ce gracieux volume.

X.

CORRESPONDANCE

Monsieur le Rédacteur du *Bulletin pédagogique*,

Permettez, Monsieur le Rédacteur, que je vous communique un exemple de leçon donnée aux cours supérieur et moyen de mon école sur la distinction de *et-est*; *son-sont*.

Depuis quelque temps déjà, j'avais à donner de nouvelles explications, et toujours presque stériles, sur l'orthographe de ces mots; on dirait vraiment que quelques élèves sont ennemis de quelques règles grammaticales; il leur faut du nouveau, des moyens qui frappent vivement leur esprit.

LEÇON

I. Point. Le mot **ET**, est écrit en gros caractères au tableau noir.

Maître: Sauriez-vous, Félix, me donner une proposition renfermant le mot que je viens d'écrire au tableau ?

Elève: La Bible *et* le catéchisme instruisent les enfants de leurs devoirs religieux.

M. Bien; vous, Jules répétez cette phrase; et vous; — et vous... deux ou trois élèves ensemble, puis une division.

Eh bien, maintenant écrivez tous cette phrase sur vos cahiers (puis je passe chez chaque élève pour m'assurer de l'orthographe de *et*).

Deux ou trois ont écrit *est*; dès lors, j'écris moi-même la proposition suivante au tableau noir: *La bible ET EST le le catéchisme instruisent les enfants*, etc.

Puis montrant *et*: Louis, dites-moi à quelle espèce de mots appartient celui-ci?

El. *Et*, est une conjonction.

M. Vous, Alfred, indiquez d'autres conjonctions?

E. Ou, ni, mais, car, etc.

M. Bien; maintenant B..., que signifie ce mot conjonction?

E. Il signifie lier, unir.

M. D..., répétez; vous, etc.; puis ensemble: *La conjonction sert à lier, à unir*. Désignant *est*: Qu'indique ce mot?

E. Il indique l'état, l'existence.

M. Donnez une phrase avec *est*.

E. La campagne est recouverte d'un beau tapis vert.

M. Répétez cette proposition, vous, vous, — Puis reproduisez-la sur vos cahiers. (Même procédé que pour la première avec *et*.) J'écris aussi au tableau: « La campagne *est* — *et* recouverte, etc. » Reprenant la première proposition: A quoi sert ce *et*?

E. Il sert à lier les deux sujets (bible à catéchisme.)

M. Pourrais-je dire: La bible *ou* le catéchisme instruisent...

E. Oui; car ici *ou* a le sens de *et*; les deux peuvent instruire.

M. Saurez-vous maintenant distinguer *et*, de *est*? — Indiquez la règle qui découle de cet exemple?

E. On écrira *et* toutes les fois qu'il pourra être remplacé par *ou*. (Plusieurs élèves répètent cette règle.)

M. Appliquons cette règle à la seconde proposition; lisez-la en mettant *ou*.

E. La campagne *ou* couverte d'un tapis vert.

M. Exprime-t-elle la même pensée qu'en mettant *est*?

E. Non; elle ne signifierait rien; on ne peut donc pas laisser *ou* sans défigurer le sens; il faut par conséquent laisser *est*. (Le second moyen est de mettre les sujets au pluriel et d'y intercaler encore *ou*; si l'on peut mettre *sont*, il est évident que l'on doit écrire son correspondant singulier *est*.)

II. Point: SON — SONT écrits au tableau.

M. Faites une phrase ayant pour sujet « les prairies. »

E. Les prairies sont émaillées de fleurs.

M. J'écris cette proposition au tableau: « Les prairies *sont*, — *son* »...

Mettez maintenant le sujet au singulier.

E. La prairie est émaillée de fleurs.

M. Sauriez-vous maintenant me dire si l'on doit écrire *sont* ou *son*?

E. On devra écrire *sont*, parce que c'est la troisième personne du pluriel du verbe être.

- Indiquez donc la règle qui découle de cet exemple.
- E.* Nous écrivons *sont* toutes les fois que nous pourrons le traduire par la troisième personne du singulier *est*. (plusieurs répètent).
- M.* Bien; maintenant je vais vous indiquer un second moyen encore plus simple. Comment analysez-vous *son* ?
- E.* C'est un adjectif possessif.
- M.* Vous P..., votre camarade a-t-il dit vrai ?
- E.* Oui; mais on pourrait dire encore que *son* est un nom.
- M.* C'est juste. (Comme digression, on expliquera les homonymes de *son*).
- Nommez d'autres adjectifs possessifs du même genre que *son*.
- E.* Mon, ton, etc.
- M.* Faites une phrase en y faisant entrer *son*.
- E.* Il étudie son catéchisme.
- M.* Redites cette phrase en mettant *mon* ou *ton* en place de *son*.
- E.* Il se sert de mon livre.
- M.* Donnez encore une autre proposition avec *son* et changez par *ton*.
- E.* Mon camarade a gâté *son* (*ton*) livre de lecture. (Remplacer par *ton*.)
- M.* Essayez donc, vous, H., de nous indiquer un principe dérivant des exemples précédents.
- E.* On écrira *son* toutes les fois qu'il pourra être remplacé par *mon* ou *ton*. (Abstraction faite de: son — bruit, son — partie grossière du blé.)
- M.* Appliquons cette règle dans cette phrase: Les prairies sont émaillées de fleurs; remplacez *sont* par *mon* ou *ton*.
- E.* Les prairies *mon* émaillées.
- M.* Vous voyez donc que c'est une phrase impossible, et qu'il est exact d'écrire *sont*.
- Reprenant chaque phrase écrite au tableau, on repasse vite les procédés à employer, et une petite dictée faite à la suite d'une pareille leçon mettra bien vite les élèves au courant de l'orthographe de *et*, *est* — *son*, *sont*.

Voilà, M. le Rédacteur, une leçon qui a réussi dans mon école, et je serais heureux qu'elle pût être utile à quelques-uns de mes collègues. Les procédés sont peut-être un peu originaux; mais ce sont précisément ceux-là qui frappent le mieux les élèves.

D. instituteur.

INTÉRÊTS DE LA SOCIÉTÉ

Par décision du comité et pour cause majeure, la réunion générale de la Société fribourgeoise d'éducation qui devait avoir lieu dans la Broye, dans le courant de l'été, est ajournée à l'année prochaine. Les rapports généraux sur les questions mises à l'étude seront publiés avec le numéro de septembre du *Bulletin* mais la discussion en est renvoyée à l'assemblée générale de 1885. Les rapporteurs sont priés de faire parvenir leurs travaux à la Rédaction du *Bulletin*, pour le 10 août.